

QUI ÉTAIT ELISABETH-CHRISTINE DE FROLOIS ?

Jusqu'à la Révolution, les dames du chapitre ont marqué la vie religieuse de la cité, s'appropriant l'église paroissiale Saint-Maurice (devenue basilique en 1933). Elisabeth-Christine De Frolois y a vécu entre 1727 et 1763.

Le Chapitre comprenait 20 chanoinesses. Pour devenir chanoinesses, les jeunes filles devaient avoir au moins 25 ans et justifier de 200 ans de noblesse chevaleresque des deux côtés, paternel et maternel. Elles jouissaient d'une rente annuelle (prébende) sans avoir de souci matériel. Elles pouvaient se marier, s'absenter de longs mois. Certaines obligations lient les chanoinesses au chapitre : résider au chapitre, assister aux offices religieux et participer aux processions journalières. Née à Nancy et baptisée à l'église Saint-Sébastien en 1723, Elisabeth De Ludres, dite Elisabeth-Christine

De Frolois, portait le titre de comtesse de Ludres et d'Afrique. Elle. C'est en 1727 qu'elle entre au Chapitre, à l'âge de 4 ans, par l'intermédiaire de sa tante, Anne-Elisabeth De Ludres, reçue chanoinesse d'Épinal en 1701 puis élue abbesse d'Épinal en 1719.

En 1734, à la mort de son époux, la mère d'Elisabeth vient vivre avec elle au chapitre jusqu'à son décès en 1762. En 1763, Elisabeth partira rejoindre le couvent de la Congrégation Notre-Dame à Conflans en Franche-Comté.

